

LA CHAPELLE DE CRUÉ



H. BOUZON



SILHOUETTE

Bien qu'il soit difficile de dresser une monographie bien abondante de ces petits reliefs survivants qu'on appelle encore « la Chapelle de Crué », nous tentons ici de faire connaître les traits principaux de son histoire qui se déploie au-delà des transcriptions perceptibles.

Sa modestie apparente permet de comprendre un certain éloignement de sa vocation première et aussi les conséquences de regrettables insuffisances d'ordre matériel.

Leur menue silhouette marque dans le paysage rural le centre d'une surélévation bien définie où s'est aggloméré depuis « toujours » un petit village rustique.

Notre Chapelle ne possède, antonyme de la chanson connue, ni « le fin clocher qui se mire » dans une onde complaisante, ni les couleurs des frontons tyroliens, elle éveille pourtant un charme et un caractère.

Il y a en elle et autour d'elle l'œuvre composite de la Nature, du Temps et des Hommes, de l'ovulation lente d'une Genèse.

La surélévation naturelle de la plaine fertile expose les bienfaits de la vie.

Au milieu, la silhouette pieuse leur offre sa bénédiction ; elle retient les regards, attire le Pas, inspire la Pensée.

L'approche et l'examen apportent la révélation que des générations successives ont inscrit sur ce socle les évolutions de leurs savoirs, les transmissions de leurs croyances. Précieusement, nous retrouvons là le témoignage infinitésimal de chaque époque fondamentale de notre généalogie.

Au détour d'une route étroite, un promeneur peut apercevoir à une faible distance une sorte d'image impressionniste qu'il discerne graduellement...

Des grands arbres vieillissants posent leurs ombres et leurs couleurs mélangées sur des épaisseurs géométriques.

Les saisons et les mains ont conjugué ici des offrandes qui, peut-être par l'intervention d'une autre volonté, ne peuvent laisser certains yeux indifférents.

Surmontant faiblement les frondaisons latérales c'est un sommet de mur découpé, un peu au-dessus de la ligne dorsale d'un toit en tuiles recuites...

Les pierres sont brunes, estompées ça et là par le lichen et le calcin. C'est notre tuffeau familial vieilli de Monts-sur-Guesnes ou de Loudun, sorti de nos carrières bien connues.

Nous nous approchons : l'appareillage menu des assises nous atteste tout de suite le dépassement du millénaire, puisque d'autres maçonneries similaires dans le Loudunais ont été répertoriées « mérovingiennes ».*

L'ensemble est dominé par un « clocher-mur » alvéolé qui surmonte la façade ouest. Il s'agit de la « Bretèche » célèbre et classique ornant et desservant les plus anciens sanctuaires ruraux du Poitou.

On a donné le nom de « Bretèche » à cette conception ultra-simplifiée du clocher (appellation dont la signification est autre dans le langage architectural : logette saillante sur une façade).

Sa forme naïve, (peut-être inspirée de l'élévation des mains jointes dans la prière,) est suffisante puisqu'elle propage l'appel divin.

Il semble que la Bretèche fut conçue dès le VIème siècle à l'apparition de la cloche et placée souvent à l'entrée des petites nefs mérovingiennes.

Nous en citerons des exemples régionaux à Arçay; Roiffé (2 bretèches refaites), à Glenouze, Villiers (Voir photographie), à Pas-de-Jeu (malheureusement démolie récemment, mais dont nous avons pu conserver une photographie ici reproduite).

A Crué, une seule cloche est demeurée dans l'une des deux arcades traversières de la muraille. Dans l'autre des traces de suspension d'une cloche jumelle restent apparentes.

La façade ouest semble avoir été dessinée et construite initialement dans son entier, incluant la Bretèche ; toutefois une restauration des parements extérieurs a été pratiquée il y a plusieurs décades.

Il n'est pas impossible que la voussure de la porte médiane de l'entrée ait été entièrement reconstituée selon les conceptions de décoration du temps des travaux.

LA CHAPELLE DE CRUÉ

Façade principale Ouest

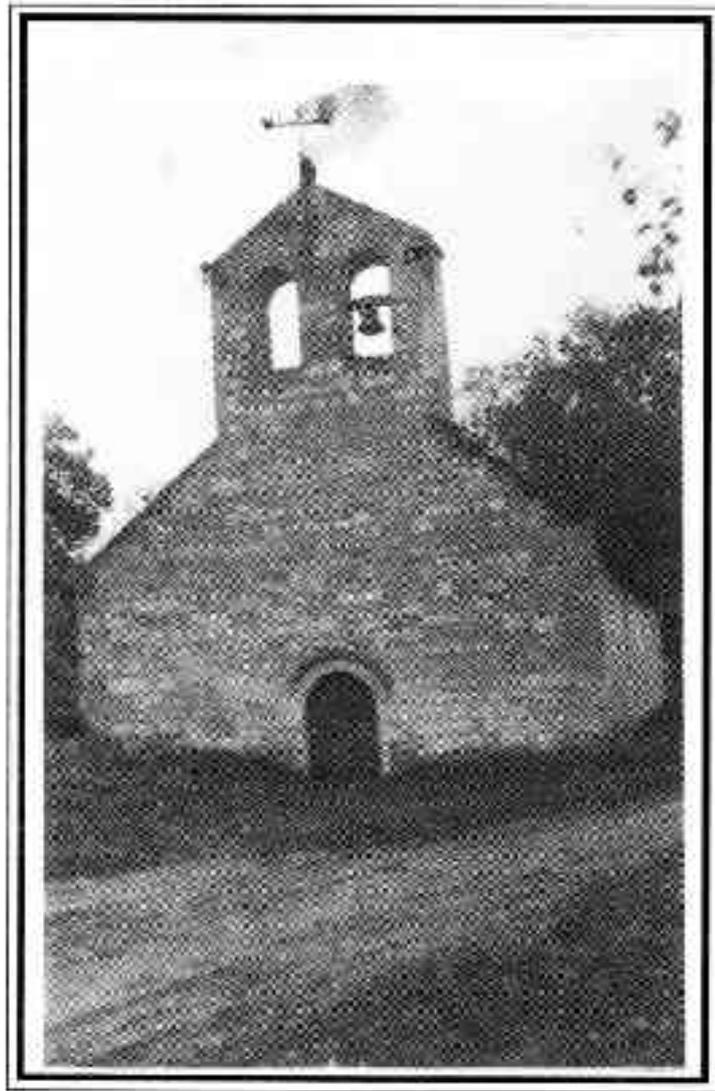


Photo : H. BOUZON

La Chapelle de Crué

Ainsi cette porte apparaît couverte d'un cintre légèrement ovalisé avec bandeau sculpté. Deux rangées à redan de voussoirs concentriques forment une archivolte saillante. Les sculptures, en broderie continue, comportent des rectangles portant sur leurs petits côtés des triangles isocèles inversés sur leur base.

Cette décoration géométrique a été usuellement pratiquée dans le Berry, la Touraine et le Poitou au Moyen-Age, toutes tailles et finitions faites après la pose des pierres calcaires et non sur la plate-forme du chantier, à cause de la fragilité du matériau. (La plus proche décoration architecturale similaire existe à Beuxes).

René COZET, historien poitevin, classe ces décorations géométriques dans l'époque Romane. il écrit : « partant du rectangle en juxtaposition sur des cordons et des tailloirs, avec anneaux, croissants, dents de loup, citons les exemples romans du Bas-Nueil, Moncontour, Curçay, Sammarçolles... »

Leur classement archéologique, établi selon l'aspect du monument, ne doit pas faire mettre en doute l'antériorité de sa fondation, donc avant l'époque romane. Nous reviendrons plus loin sur cette affirmation.

Les murs de la Chapelle, sauf celui du chœur, ont une épaisseur d'un mètre cinquante environ. Celui du côté Sud-Est percé de deux fenêtres couronnées en « plein-cintre ». Leurs vitraux (en mauvais état) sont à résille avec barrettes en plomb.

Ces murs ne sont pas restés dans leur contexture originelle ; ils ont été dérasés lors d'une réfection de la toiture.

La façade du côté est, derrière l'autel, d'une épaisseur moindre que celle des murs latéraux, fut bâtie en réduction de la chapelle, par un raccourcissement longitudinal de la nef.

La certitude en est fournie par la surélévation extérieure du sol adjacent à l'autel. Sur huit mètres environ, des terres et débris pierreux recouvrent probablement le carrelage premier. D'autres amoncellements de même provenance existent du côté nord.

Cette diminution de longueur de l'édifice semble avoir été pratiquée voilà deux siècles au moins.

Les dimensions intérieures en œuvre sont maintenant en largeur (inchangée) : cinq mètres quatre vingts et en longueur quatorze mètres cinquante y compris la surélévation légère de l'Autel.

Le pavage est en dalle d' »aubuis » (calcaire clair très dur) semblable à celui existant encore dans les plus anciennes églises de la région : Saint-Jean (à Loudun), Villiers, Sammarçolles.

Le plafond, refait au cours du siècle dernier, est en plâtre sur lattes. Il a remplacé probablement un planchéiage plus élevé soutenu par solives et tirants de charpentes.



Photo : H. Bouzon

CE QUI RESTE DE L'ÉGLISE DE VILLIERS

*Vue du côté Sud
(Construite sur un monument mégalithique)*

*Villiers fut rattachée à Messemé
Par l'Ordonnance Royale du 7 avri 1840
Dernière réunion du Conseil Municipal : 7 mai 1839.*

La Chapelle de Crué

L'IMPLANTATION

Après avoir considéré les reliefs les plus évidents de notre Chapelle, si nous prolongeons plus spécifiquement nos observations et prenons contact avec les habitants Autochtones proches, nous accueillons peu à peu des convictions et aussi des impressions très particulières en ces lieux.

Nous pouvons en quelque sorte énoncer que Matérialité et Spiritualité ont retenu ici certains de nos aïeux depuis le « toujours » qui nous est accessible.

L'endroit fut tôt reconnu généreux à la vie, à la santé, mais aussi propice par son élévation au rayonnement du Ciel.

De fait, nous y décelons au « deuxième regard », ce qui fut gîtes préhistoriques et premières antennes vers les Forces Génétiques.

Les traces d'habitations primitives sont évidentes, témoignées par les souterrains – refuges autour et probablement au-dessous des infrastructures religieuses.

Maintenant, à moitié enfouis et dispersés, des blocs de roches dures, importés de sommets éloignés, peuvent être observés. Ces blocs sont des grès provenant ou du sommet de Véniers (Le Peu de JOJO) ou de celui de Roiffé (La Roche-Marteau), matériau de durabilité suprême choisi dans notre région pour constituer les menhirs, cromlechs et dolmens.

Les premiers hommes ont aménagé conjointement leurs refuges et au plus près le seuil de leurs dieux.

Et là, à Crué, lorsqu'on s'entretient avec les anciens, l'on perçoit un sentiment d'appartenance atavique au terroir.

Ce particularisme persistant englobe les singularités, les coutumes, les croyances, les légendes. Il révèle un cheminement lent mais obstiné du Fond des Temps.

Les contraintes apparentes multiples du sol remué sur les surfaces environnantes nous conduisent à la préhistoire.

Ici se superposent, au-dessus de l'embaselement celtique, des assises romaines, puis à l'apparition de l'ère chrétienne le sanctuaire mérovingien lui-même complété, agrandi pour une apogée de plusieurs siècles, enfin amoindri dans une phase de déclin où nous le trouvons aujourd'hui...

Ce sanctuaire, à témoignages multiples, a ainsi traversé sans interruption toute notre histoire nationale.

QUELQUES COMMENTAIRES

Le promontoire de Crué, en dépit du respect que l'on peut avoir pour la longévité auréolée de sa promotion humaine, est entré, nous le constatons, dans une période de délaissement.

Nous avons signalé la réduction de la structure romane maintenue pendant plusieurs siècles ; il faut prendre note de deux autres affections principales : l'une de nature matérielle, l'autre plus grave du domaine de la sensibilité.

Des réparations, des reconstitutions même sont impératives et urgentes aux ouvertures murales qui déterminent le classement architectural, à la base du Clocher-mur. Le nettoyage et l'entretien des abords sauvages sont évidemment souhaitables.

Il faut signaler que depuis le rattachement de la Bourgade de Crué à la Commune de Sammarçolles, depuis 1819, (antérieurement dépendant du District de Ceaux-en-Loudun), l'administration, les offices religieux, les inhumations ont été transférés à l'agglomération prédominante.

Une école ne fut ouverte à Crué qu'en 1926.

Une seule Messe est dite par an, le Jour de « l'Assemblée ». (Fête locale très réduite), le Deuxième Dimanche de septembre.

Depuis la modification administrative, une pratique rituelle faisait que tous les cercueils venant de Crué fussent portés sur épaules de quatre hommes pour être enterrés dans le cimetière communal. Cela jusque vers 1975.

Pour exécuter ce trajet pénible de quatre kilomètres le cortège empruntait l'itinéraire le plus court, soit un chemin de terre traversant presque en ligne droite toute la région boisée. Il s'en est instauré une légende locale que nous rapportons plus loin.

Nous avons insisté sur l'esprit de groupement et d'individualisme persistant parmi les habitants originels du hameau. Voici ce qu'on en dit : « C'est Crué qui fait les élections... », c'est-à-dire apportant le poids décisif pour les élections communales naturellement. Il en résulte que l'influence morale est, dans la contrée, très observée... et redoutée.

« Les habitants de Crué votent comme un seul homme... »

Pouvant intéresser de nouveau la Chapelle, un historien régional Pouillé a écrit : « En général les églises qui ont Saint-Pierre en Poitou se trouvent pour le plus grand nombre aux abords des voies de communication romaines. Dans nos Provinces de l'Ouest les Apôtres y ont établi leurs premières chrétientés... »

Or l'Appellation la plus ancienne de notre Chapelle fut « Notre Dame de la Crépinière ».

Selon H. Gouin et Beauchet-Filleau (Diocèse de

Poitiers, le mot « Crué » vient de « La Crépinière » ou de « Crouiers ». La Chapelle en un temps fut dénommée « La Gruié » (appellations relevées dans les textes anciens).

Rappelons que « La Gruerie » est une Juridiction ancienne qui permettait aux Seigneurs de prélever des parts sur une coupe de bois. Or ici toute la campagne de pourtour comporte d'immenses bois.

Dans le cadre de la toponymie, signalons que les anciens du pays prononcent le nom de leur village non pas « Crué », mais « Keurué », phonétique proche de « Gronier » et de « Gruié ».

La Chapelle de Notre-Dame de Croniers figure sur un document daté de 1481 parmi les archives de l'Evêché de Poitiers

Pendant longtemps le Présentateur de la Vierge fut un « Désigné » de la Famille Fillatreau (descendants existant encore en 1988).

En 1728, la Chapelle était encore une annexe de Saint-Pierre d'Assay; en Archiprêtré de Faye-la-Vineuse. (détails recueillis à la Cure de Sammarçolles).

Rappelons que Crué fut une Municipalité du Canton de Ceaux-en-Loudun, puis fut réunie à celle de Sammarçolles le 24 novembre 1819. (Villiers, ancienne petite commune voisine fut réunie à Messemé en 1840. Se reporter éventuellement au Livret « Stèles Brisées de H. BOUZON-1958).

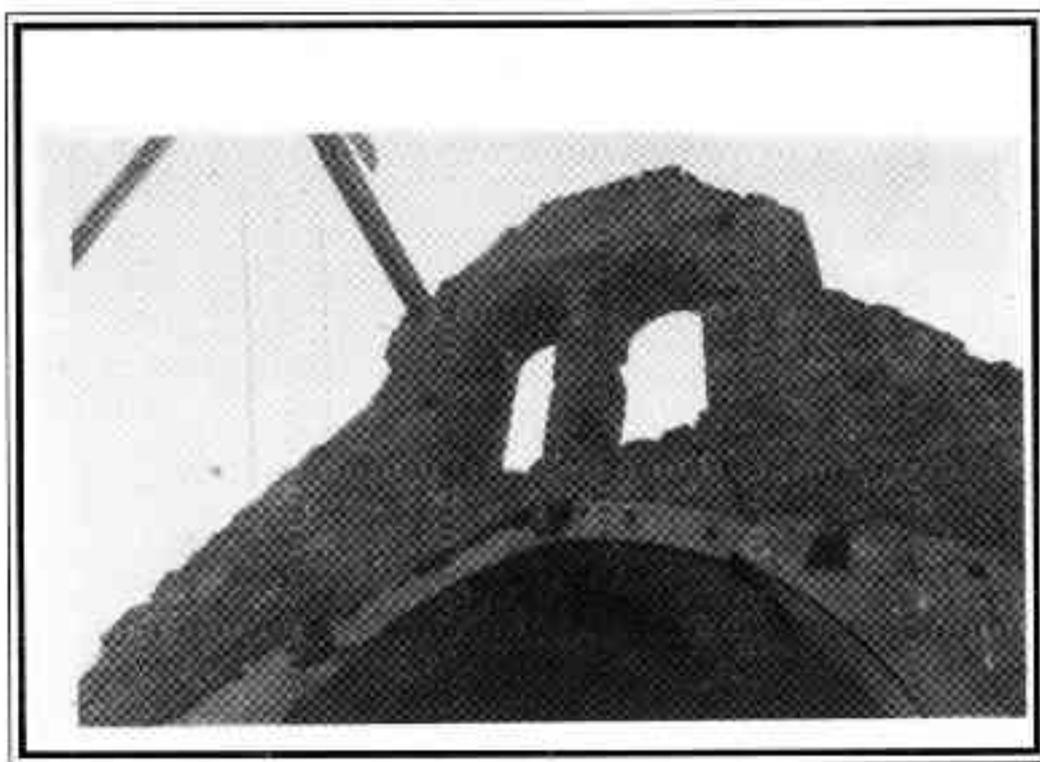


Photo d'H.BOUZON

La Bretèche de Pas-de-Jeu démolie vers 1980.

(était à 50 m environ au Nord de l'Eglise actuelle.
A recouvert un monument mégalithique)

La Chapelle de Crué

COMPLÉMENTS

Nous avons décrit et rapporté succinctement l'essentiel de ce que nous pouvons encore voir et de ce que nous avons pu glaner concernant la petite silhouette, amie de notre campagne.

Nous souhaitons que soit retenu par certaines gens ce qu'elle a signifié, ce qu'elle vaut encore et aussi ce qu'elle appelle pour sa sauvegarde.

Nous avons relié dans ce petit livre la dernière image d'une « Bretèche » récemment détruite volontairement dans l'indifférence presque générale : celle de Pas-de-Jeu qui glorifiait comme celle de Crué , depuis la préhistoire, un lieu culturel et vocatif.

Il y a quelque chose, là, qui a frustré notre descendance !

La bretèche de Villiers encourt le même sort...

Un poète a exprimé à sa façon une forme d'attachement naturel dispensé par la nativité :

*« Là où Dieu a voulu le jardin de mon Père,
L'âme de son rosier m'encense sur sa terre... »*

Qui peut contester en effet que l'on garde durant sa vie une affinité sensible vis-à-vis de son pays natal,

là où se diffuse indélébile l'air miraculeux de sa première respiration ?

C'est pourquoi, « de fils en Père » pourrait-on dire l'on est orienté vers la recherche de ses origines les plus lointaines.

La population de Crué, elle, y est restée attachée particulièrement, par ses traditions et par son Autel.

Est-ce parce que l'Union sociologique décrétée sous Charles X entre les « Cruésiens » et leurs Frères Sammarçollais ne fut jamais absolue et demeure encore subtilement factice ?

L'atavisme a ses lois impénétrables et toute priorité suggère en face d'elle une germination confuse.

La Nature, après les hommes, a-t-elle voulu exprimer une sentence perceptible contre la suppression de certains rites séculaires locaux ?

A cette question nous nous devons de rapporter ici cette observation des gens qui est pour le moins curieuse ; mais avant de l'exposer, nous devons rappeler le mode rudimentaire de transport des décédés du hameau, à « dos d'hommes », en empruntant le chemin de terre le plus court, chemin traversant une contrée exclusivement sylvestre.

Alors voici la remarque légendaire et transmise chez les Sammarçollais ; nous la citons dans le patois local :

*« Quand un Mort vint des Bois
le Terzo est bentou faite »*

Le « terzo » signifie « trio »

En clair, lorsque quelqu'un décède à Crué, dans la Commune agrandie, deux autres inhumations ne tarderont pas à apparaître.

Dans les environs la plupart des gens le disent, le croient et... le craignent ?

La télévision régionale a transmis ce dicton légendaire après une enquête dans les rues et les domiciles. Nul interviewé ne démentit, ne fit de commentaire, ne donna d'explication.

Nous ferons de même ici.

Nous considérons que cette particularité était justiciable d'être évoquée et avait sa place dans ce livret.

Un dernier regard sur notre petite Bretèche ranime notre vénération, et, touchés un peu plus par sa vétusté, nous formons ce souhait :

*que sa longévité méritée soit assurée
par les Générations à venir...*

H. BOUZON

Juillet 1989

IMP.: LOUDUN GRAPHIC 49.98.06.77

Addenda

Les éléments ci-après sont des addenda au document d'Hilaire Bouzon. Ils comprennent :

- des photos récentes,
- un index des noms de lieux ou de personnages cités dans le texte d'Hilaire Bouzon.



Cliché pris le 2007-08-10 par Jean-Claude Raymond



Cliché pris le 2007-08-10 par Jean-Claude Raymond



Cliché pris le 2007-08-10 par Jean-Claude Raymond

Hilaire Bouzon décrit ce portail en page 5 de son document.

*Hilaire Bouzon a également écrit un opuscule : L'École de Crué.
Vous le trouverez à l'adresse :
<http://domuslibri.free.fr/Textes/Bouzon/Crue/EcoleCrue.pdf>.*

Lieux

- Arçay* 5
Assay 13
Bas-Nueil 6
Ceaux-en-Loudun 11, 13
Croniers 13
Crué 2, 5, 11, 13 *sv*
Curçay 6
Faye-la-Vineuse 13
Glenouze 5
La Roche-Marteau 9
Loudun 7
Messemé 8, 13
Moncontour 6
Monts-sur-Guesnes 4
Pas-de-Jeu 5
Peu de JOJO 9
Poitiers 13
Roiffé 5, 9
Sammarçolles 6 *sv*, 11, 13
Véniers 9
Villiers 5, 7 *sv*, 13 *sv*

Personnages

- Beauchet-Filleau* 12
Charles X 14
COZET 6
Gouin 12